

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE PONT

— NOV. 2024 —

LES SERVICES
PUBLICS DÉCRYPTÉS

—
MOBILISATION AUTOUR
DE LA PLATEFORME

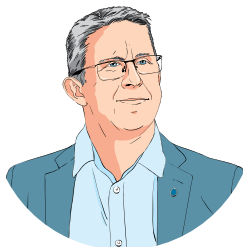
—
CAP SUR L'EMPLOI

108



ÇA S'EST PASSÉ

... EN OCTOBRE



ÉDITO

**PLATEFORME CHIMIQUE :
NE RIEN LÂCHER !**

La plateforme chimique a été placée il y a maintenant plus d'un mois en redressement judiciaire. À ce jour, les offres de reprise reçues sont insuffisantes. Aucune d'entre elles ne permet d'assurer un avenir pérenne à la plateforme et aucune ne garantit une reprise intégrale des activités opérées aujourd'hui par Vencorex !

Plus que jamais le combat aux côtés des salariés de Vencorex doit se poursuivre et nous devons tous nous mobiliser pour faire émerger de nouvelles offres de reprises et de développement de la plateforme chimique. C'est un outil industriel indispensable à notre avenir.

Trop de territoires ont par le passé payé le prix de l'abandon d'activités industrielles sans parvenir à s'en relever pendant de longues années.

Plus que jamais l'État et l'Europe doivent s'engager pour protéger nos marchés et soutenir nos filières industrielles, constituer de nouveaux consortiums à même de supporter la compétition internationale.

Sauvons la plateforme, sauvons les emplois !

Nous ne lâcherons rien !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole

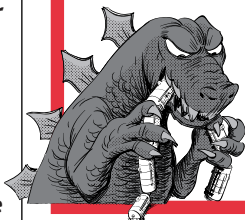
12/10

PROFESSION : SPORTIF

Encadrement, gestion d'événements, métiers de la santé, du commerce, des médias... Il existe 1001 professions liées au sport. Pour les faire découvrir, la Ville a organisé son premier Forum des métiers du sport. Les 150 participants ont pu rencontrer des professionnels, échanger sur les formations et obtenir des conseils avisés pour leur future carrière !

14/10 **UNE MATINÉE POUR S'ENTRAÎNER**

Élus, agents, secouristes, écoliers, habitants ont pris part à l'exercice de sécurité grandeur nature organisé par la Ville. De la première alerte à la résolution de crise, ils ont pu expérimenter les différentes étapes de la gestion d'un séisme, apprendre à se mettre en sécurité et se former aux gestes qui sauvent. Plus d'infos sur les risques et les bons réflexes en consultant le Document d'information communal sur les risques majeurs et sur www.pontdeclaix.fr



19 > 25/10

LES P'TITS GÉANTS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE !

On raconte que chaque automne, vers la fin du mois d'octobre, un curieux alignement d'étoiles s'opère et que toutes les marionnettes prennent vie... Cette année encore, elles se sont retrouvées à l'Amphi et ont pris place sur scène pour faire vivre à un public curieux les aventures les plus rocambolesques.



ÇA VA SE PASSER

EN NOVEMBRE ...

**JUSQU'AU 8 NOV.
EXPO « SORTIR »**

Venez découvrir 8 parcours de femmes vivant en quartiers populaires. En partenariat avec la Maison pour l'égalité femmes-hommes.

► **Centre social Irène Joliot-Curie**

► Rens. : 04 76 29 86 60 / 04 76 29 86 40

**4 NOV. > 17 JAN.
EXPOSITION
À LA RECHERCHE
DE LA LUMIÈRE**

L'ombre et la lumière se transforment en émotions sous le pinceau délicat d'Ali Benhamel... Vernissage le 7 novembre à 18h30

► **Maison des associations**
► Rens. : 04 76 29 80 44

**MER. 6 NOV. À 18H
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Vous venez d'emménager à Pont de Claix ? Venez découvrir les services publics, échanger avec les élus et rencontrer vos nouveaux voisins !

► **Mairie – salle des mariages**
► Rens. : 04 76 29 80 00

**VEN. 8 NOV. À 8H30
QUIZ ALIMENTATION
DES JEUNES ENFANTS**

Venez tester vos connaissances sur l'alimentation ! Gratuit sur inscription.

► **Multi accueil Jean Moulin**
► Rens. et inscriptions : 04 76 29 86 60

**SAM. 9 NOV. À 10H30
SUR LE PONT
DES HISTOIRES**

45 minutes d'histoires pour les enfants de 3 à 6 ans.

► **Bibliothèque Aragon**
► Rens. : 04 76 29 80 95

**LUN. 11 NOV. À 11H
COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE**

106^e anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

► **Monument aux morts du parc Borel**
► Rens. : 04 76 29 80 80

**VEN. 15 NOV.
DE 9H À 15H -
BOURSE AUX JOUETS**

Organisée par l'UNRPA Ensemble et solidaires.

Dépôt des jouets le jeudi 14/11 de 9h à 19h, vente le vendredi 15/11 et restitution le lundi 18/11 de 14h à 18h.

► **Centre social Jean Moulin**
► Rens. : 04 76 29 86 60

**VEN. 22 NOV. DE 9H
À 11H - ATELIER NUMÉRIQUE : SÉCURISER SES DONNÉES****SÉCURISATION DES LOGEMENTS :
C'EST AVANT 2026 !**

1 440 logements situés à proximité de la plateforme chimique doivent être sécurisés, notamment par la création d'une pièce de confinement. Cette sécurisation est obligatoire, il est donc plus difficile de revendre ou de faire assurer son logement s'il n'est pas conforme à ces normes. Jusqu'à février 2026, les propriétaires sont accompagnés par Soliha dans cette démarche, qui peut prendre une année. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous avec l'expert Soliha via l'adresse pprrt-popac-pdc@solihia.fr ou au 0800 741 277.

Des permanences sont organisées sur rendez-vous les mercredis à la Maison des associations.

Découvrez comment protéger vos données en navigant sur smartphone. Gratuit sur inscription.

► **Centre social Jean Moulin**
► Rens. : 04 76 29 86 60

**SAM. 30 NOV.
À 20H30 - SOIRÉE
ANNÉES 80**

Organisée par la Passerelle des âges. Tarif 12€, avec une boisson offerte.

► **Foyer Municipal**
► Rens. : passerelledesages@gmail.com

**SAM. 30 NOV. À
18H30 - PROJECTION
DE MIDNIGHT TRAVELER**

de Hassan Fazili. Dans le cadre du mois du film documentaire en bibliothèque. Dès 11 ans. Entrée libre

► **Bibliothèque Aragon**
► Rens. : 04 76 29 80 95

**LUN. 25 NOV. 20H
LA BOÎTE DE PANDORE**

par la compagnie Attention fragile

Cirque | Dès 11 ans
Durée : 1h15

► **Réservation sur bit.ly/AmphiPdC**
ou au 04 76 29 86 38



Place Michel
Couëtoux

SAUVONS LA PLATEFORME !

Les pistes de reprise des activités de l'entreprise Vencorex, placée en redressement judiciaire en septembre, ne permettent pas d'assurer l'avenir de la plateforme chimique de Pont de Claix.



Ce 23 octobre, l'information fait l'effet d'un coup de massue : une seule offre de reprise a été déposée pour les activités de Vencorex. Sur les 450 emplois, seuls 25 seraient conservés.

Dans la foulée, les salariés réunis en assemblée générale au Foyer municipal votent la grève et le blocage immédiats de la plateforme. Le mouvement s'organise l'après-midi même devant la plateforme : plus aucun camion n'entre ni ne sort de l'usine. Les

grévistes organisent dans le même temps des tours de veille afin de garantir la sécurité du fonctionnement des installations.

Les élus de Pont de Claix soutiennent la mobilisation des salariés et sont présents à leurs côtés. Christophe Ferrari agit à la fois en tant que maire et président de Grenoble-Alpes Métropole. Il multiplie les interpellations et les actions auprès de l'État afin de trouver une solution pérenne pour le site de Pont de Claix. « *Nous continuerons à nous battre, ensemble, salariés, syndicats, élus, et j'espère industriels, pour assurer un avenir à cette industrie. Je réitère mon appel à ce que chacune et chacun prenne sa juste part de responsabilité pour qu'ensemble nous trouvions une issue qui permette de préserver nos emplois, nos outils industriels et l'avenir économique du territoire* ».

5000 EMPLOIS EN DANGER

De la plateforme chimique et son principal acteur, Vencorex, dépendent de nombreux emplois sur le territoire.

La plateforme est composée de cinq entreprises dont les activités sont complémentaires. Les produits de l'une sont les matières premières de l'autre. Et ces liens existent aussi avec la plateforme chimique de Jarrie : Arkema et Rubis synthétique des Alpes, situés à Jarrie, ont besoin de l'hydrogène fourni par Air Liquide à Pont de Claix pour fonctionner. Autre exemple, la filiale Air Liquide de Jarrie fournit en azote et oxygène la plateforme de Pont de Claix.

Autant de raisons qui amènent le maire de Jarrie, Raphaël Guerrero, à se montrer « *très soucieux de l'avenir de la plateforme de Pont de Claix, tant pour ses salariés et leurs emplois, que pour les liens de dépendance avec la plateforme de Jarrie* ! » et à soutenir la mobilisation des salariés, ainsi que la pétition lancée par le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari. Celle-ci vise à alerter sur le nombre

d'emplois dépendant de l'activité de Vencorex : près de 500 sur la plateforme chimique et, indirectement, 1 000 emplois industriels et plusieurs milliers d'autres induits par ces activités chez des prestataires et fournisseurs. L'impact social sur les salariés et leurs familles, l'impact économique sur la vie locale (commerces, services, restauration, loisirs...) sont considérables. L'avenir de la plateforme chimique de Pont de Claix nous concerne tous !



► Défendez l'avenir de la plateforme en signant la pétition via le QR code ou le site pontdeclaix.fr

signez la pétition

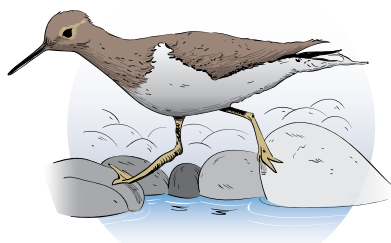


UN LIEU DE VIE NATUREL EXCEPTIONNEL

Pour nous, c'est un espace naturel et, par endroits, de balade. Pour la faune, c'est un lieu de vie préservé, un havre de tranquillité. Bienvenue dans la réserve naturelle des Isles du Drac.

Créé en 2009, cet espace de 805 hectares est l'une des plus grandes réserves naturelles de la région. Elle serpente de Notre Dame de Commier jusqu'au Pont Lesdiguières. Des oiseaux aux impressionnantes capacités de camouflage, des hérons experts pour grimper sur les tiges des roseaux, des papillons azurés ou encore des crapauds à la vie nocturne palpitante : voilà quelques-unes des 482 espèces qui s'y épanouissent, relativement à l'abri des activités humaines.

La majeure partie de la réserve est en effet interdite au public, en raison du danger de la montée des eaux du Drac. Pour la faune, c'est une aubaine : « *Les animaux sont peu dérangés. Des espèces viennent donc faire escale ici, raconte Séverine Louis, l'une des deux gardes de la réserve. C'est le cas du petit gravelot ou du chevalier guignette, des*



Le petit gravelot

oiseaux qui nichent à même le sol et dont les œufs peuvent être écrasés ou les nids dérangés par les promeneurs, lorsqu'ils sont situés dans des espaces fréquentés. »

Seuls deux secteurs sont accessibles au public : la promenade Thiervoz, qui relie Pont de Claix et Varcès, et Chasse Barbier, à Vif et Varcès. Deux espaces où découvrir les milieux naturels variés qui composent la réserve, façonnée à la fois par des climats montagnards et méditerranéens.

► **Rendez-vous sur le site rnr-drac-jarrie.fr pour découvrir tous les secrets de la réserve naturelle des Isles du Drac et consulter les règles pour s'y promener tout en préservant la faune et la flore.**

DANS MA BENNE, BENNE, BENNE

Pas besoin de faire des bornes pour en trouver une ! Les bornes de collecte de textiles, jusque là éphémères, restent désormais en place tout au long de l'année.

Chaque année, chaque habitant de la Métropole jette en moyenne 7 kg de vêtements. Pour éviter qu'ils ne soient incinérés, Grenoble-Alpes Métropole a installé en août dernier 91 bornes. Vêtements, chaussures et linge de maison y sont acceptés et doivent être déposés propres et secs à l'intérieur d'un sac fermé. Ils seront ainsi revalorisés par des acteurs locaux et solidaires et pourront être revendus ou recyclés.

Retrouvez la liste des points de collectes de Pont de Claix sur bit.ly/TextilesPdC

DÉCHÈTERIE RAPPEL DES HORAIRES

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les horaires de la déchetterie de Pont de Claix, située au 43 avenue du Maquis de l'Oisans, ont changé :

- **Mardi et mercredi :**
de 8h15 à 14h15
- **Jeudi :** de 8h15 à 12h15
- **Vendredi et samedi :** de 8h15 à 12h et de 13h à 17h30
- **Fermeture les jours fériés et le lundi de Pentecôte**
- **Horaires d'été (du 1^{er} juillet au 31 août) :** du mardi au samedi : de 8h15 à 14h.

► **Plus d'informations utiles sur :**
www.grenoblealpesmetropole.fr/367-decheteries.htm

SUR LE FOND

MISSION : SERVICES PUBLICS



Savez-vous qui entretient les routes ? Comment s'organisent les transports ? Qui gère les écoles ? Quel acteur est chargé des aides sociales ? Qui s'occupe des services aux personnes âgées ? Il est parfois difficile d'identifier qui de l'État, la Région, le Département, la Métropole ou la Ville est compétent, et tous les services publics ne sont pas forcément connus. Un dossier pour s'informer et pour y voir plus clair !

LE POINT ACCUEIL CITOYEN

Pour toutes vos questions sur les services municipaux et pour toutes vos démarches, rendez-vous au **Point Accueil Citoyen** (4 avenue des Îles de Mars).

Horaires : 8h30-12h et 13h30-17h le lundi, mercredi, jeudi et vendredi et 10h30-18h le mardi.

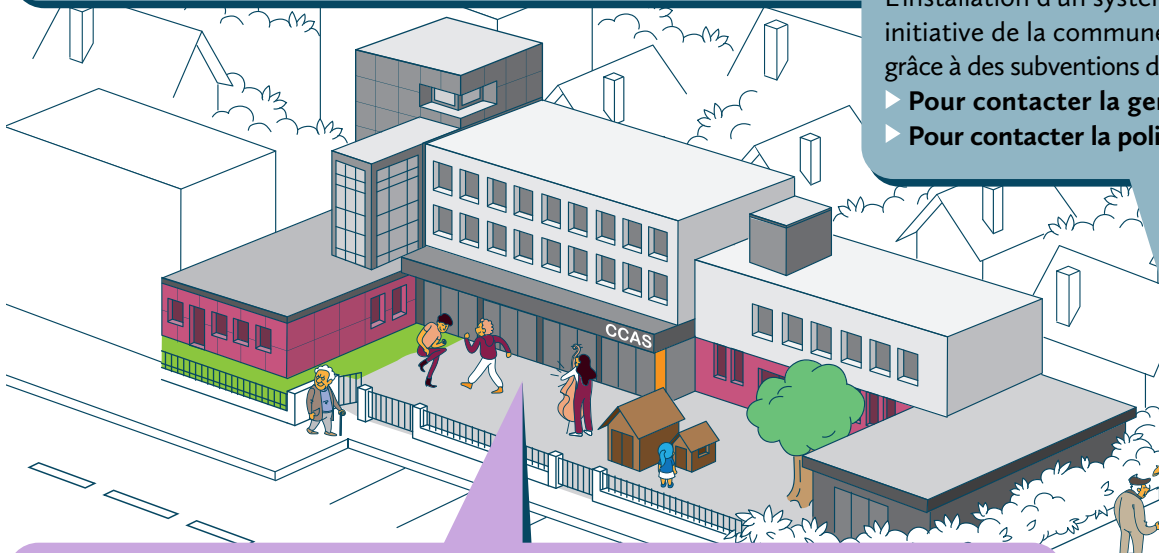
Contact : 04 76 29 80 00 - accueil.citoyen@ville-pontdeclaix.fr

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Elle est assurée sur le territoire par la gendarmerie (la brigade de Pont de Claix est située dans le quartier de la police municipale (cours Saint-André). La gendarmerie est chargée de la surveillance et des enquêtes, veille à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Toutes deux travaillent main dans la main avec les services sociaux, les bailleurs et syndicats, notamment pour mener des actions de prévention.

L'installation d'un système de vidéosurveillance est une initiative de la commune financée grâce à des subventions de l'État.

- Pour contacter la gendarmerie : 04 76 29 80 00
- Pour contacter la police municipale : 04 76 29 80 00



SOLIDARITÉS

Le Département est la principale collectivité chargée des solidarités. Il gère les aides sociales comme le Revenu de solidarité active (RSA), l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, la protection de l'enfance ou encore les actions pour la santé ou l'accès au logement. Un Service local de solidarité (SLS) du Département est situé à

- Pont de Claix, au 14 rue Mozart.

Pour contacter le SLS : 04 38 75 10 20

La Ville, via son Centre communal d'action sociale (CCAS), mène également des actions pour le vivre-ensemble, l'accès au logement, l'aide aux personnes âgées,

- le soutien psychologique, etc.

Pour contacter le CCAS : 04 76 29 86 20

De nombreux autres organismes sont chargés des solidarités : la Caisse d'allocations familiales, France Travail... Pour y voir plus clair, rendez-vous aux permanences d'accès au droit, tous les mercredis de 14h à 17h au CCAS (27 avenue Antoine Girard).

TRANSPORTS

- Les transports en commun sont gérés
par la Métropole, via le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise, pour les lignes métropolitaines (à Pont de Claix : tram A et lignes de bus C2, C13, 16, 25 et 64)
- **par la Région** (à Pont de Claix : lignes de cars T75, T90, T91, T92, T95 et TER)
- **par la Ville**, via sa régie de transports, pour le transport des enfants sur les temps scolaires et extrascolaires.

VICES PUBLICS

Voilà quelques exemples de demandes que vous pouvez y faire :

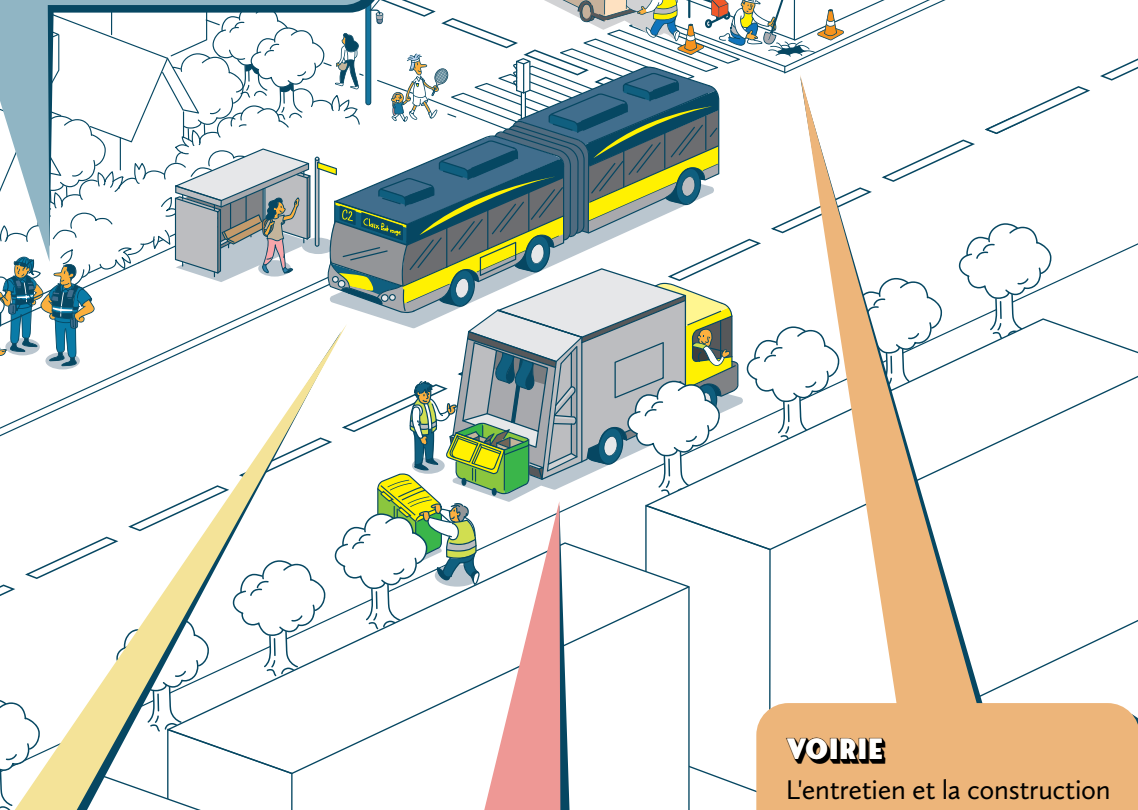
- ▶ Il y a un nid de poule dans ma rue
- ▶ Je veux prendre un rendez-vous avec le service urbanisme, mais je n'arrive pas à le faire sur internet
- ▶ J'ai besoin de renouveler mon passeport ou ma carte d'identité
- ▶ Je rencontre une difficulté technique dans mon logement social
- ▶ Je souhaite inscrire mon enfant à l'école ou au périscolaire

quartier des 120 Toises), et par
têtes. La police municipale
n et en partenariat avec les

me de vidéoprotection est une
e, qui a été financée en partie
e la Région et du Département.

ndarmerie : 04 76 98 04 38

ce municipale : 04 76 29 86 10



PROPRETÉ URBAINE

La Métropole est chargée du ramassage des ordures ménagères, de la collecte des encombrants, de la gestion des centres de tri et des déchèteries.

▶ Pour toute question ou signalement :
0 800 500 027.

La Ville gère le nettoyage des rues et des espaces publics.

▶ Pour signaler des dysfonctionnements :
04 76 29 86 29

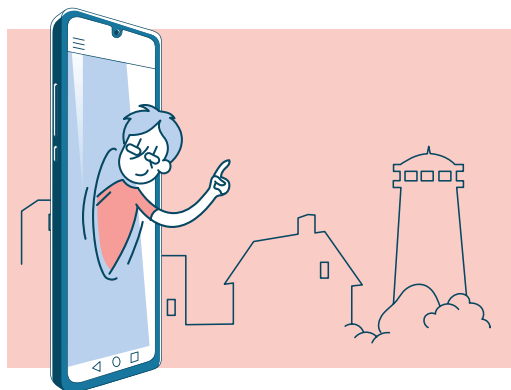
VOIRIE

L'entretien et la construction des voiries sont gérés à différents niveaux : L'État pour les routes nationales, le Département pour les routes départementales et la Ville pour les routes communales.

Des exception existent : sur le territoire métropolitain, c'est Grenoble-Alpes Métropole qui gère les routes départementales.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ POSÉES

Nous avons parcouru Facebook pour relever les remarques les plus fréquemment adressées à la mairie et vous expliquer qui s'occupe de chaque sujet, et comment.



Les lampadaires sont éteints dans ma rue. Merci de les rallumer !



La Ville est en charge de l'éclairage public. Si les lampadaires sont éteints entre 23h et 5h du matin, il s'agit d'une décision prise dans le cadre du Plan de sobriété, et qui permet d'importantes économies d'énergie. Les études montrent que cela permet de protéger la biodiversité, sans incidence sur l'insécurité ou les cambriolages (et les chiffres de la police municipale le confirment !).



Ma maman est de moins en moins autonome et a besoin d'un coup de main, la Ville peut-elle faire quelque chose ?



La question de l'autonomie des personnes âgées est une compétence du Département : financement de services d'aide à domicile (ménage, courses, soins personnels) ou de travaux d'adaptation du logement, gestion ou soutien aux Ehpad, etc. La Ville agit aussi, via son Centre communal d'action sociale, avec le portage de repas à domicile et Le Fil, un service qui accompagne les personnes âgées à leurs rendez-vous et leurs courses, à très bas prix. Contactez le service soutien à domicile au 04 76 29 80 20. La Ville gère aussi l'Ehpad Irène Joliot Curie.



Les ascenseurs de la passerelle au-dessus des rails du train sont encore en panne ! À quand un chemin piéton ?



L'aménagement d'une passerelle répond à un enjeu de sécurité, les passages à niveau étant particulièrement dangereux pour les piétons. La Ville est vigilante au bon fonctionnement des ascenseurs et interpelle régulièrement leur gestionnaire, la société Koné. En cas de problème, vous pouvez le contacter directement au 09 70 80 80 80.



Il neige et on ne peut plus passer sur le trottoir, pourquoi personne n'a déneigé ?



La mairie organise le déneigement des routes et espaces publics. La Métropole est chargée du déneigement des grands axes. Les routes sont déneigées en priorité autour des écoles et pour l'accès aux transports en commun. Le déneigement des trottoirs est, lui, de la responsabilité des propriétaires.



Mon fils se fait embêter par d'autres camarades. Merci de faire quelque chose !



Lorsqu'un événement a lieu pendant le temps scolaire (en classe et pendant la récréation), c'est l'équipe enseignante qui s'en occupe. Pendant le temps périscolaire, c'est de la responsabilité des agents communaux. Toutefois, la Ville et les enseignants, comme l'ensemble de la communauté éducative, travaillent main dans la main pour résoudre les problèmes.

QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POUR LA VILLE ?



Maxime Ninfosi,
*adjoint chargé de l'éducation,
du sport, de la vie associative
et des finances*

« Les communes peuvent agir sur des sujets si elles estiment que cela présente un intérêt public local. Nous allons au-delà de nos compétences dans plusieurs domaines pour renforcer les services à la population. Pour l'éducation, nous sommes chargés de construire et d'entretenir les bâtiments des écoles maternelles et élémentaires. Dans les faits, nous investissons aussi chaque année 100 000 € pour accompagner une centaine d'élèves en difficulté scolaire ou sociale, via de l'aide aux devoirs, un accompagnement personnalisé. Nous finançons aussi l'ensemble des fournitures scolaires de la classe, ainsi que les sorties culturelles, artistiques, sportives... L'État nous demande toujours plus, dans un contexte où les financements se raréfient. Cela implique pour nous d'être inventifs pour continuer à améliorer nos équipements, nos espaces publics et à proposer un service public de proximité ! »

LA VILLE VOUS INFORME SUR VOS DROITS



Deux professionnelles ont été recrutées par le Centre communal d'action sociale pour orienter les habitants vers les aides qu'ils peuvent demander.

Logement, familles, santé, études... beaucoup d'aides existent pour accompagner la population, sans que les habitants en aient toujours connaissance ou osent les demander. Pour lutter contre cela, l'État a lancé l'expérimentation Territoires zéro non-recours (TZNR). Pont de Claix a été sélectionnée aux côtés de 38 autres communes. Dans ce cadre, Marion Chapeau et Alice Brucker ont été recrutées pour informer les habitants sur les prestations auxquelles ils ont droit (RSA, minimum vieillesse, aides publiques au logement, etc.). Elles iront rencontrer les habitants directement à leur domicile. Leur première mission s'est déroulée dans le quartier des Papeteries en octobre et elles couvriront progressivement tout le territoire.

► Des permanences, sans rendez-vous, sont également organisées tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, au CCAS. Venez vous informer !

EMPLOI : UN ACCOMPAGNEMENT POUR CHAQUE SITUATION

À Pont de Claix, trois organismes peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi et de formation. Voilà qui contacter en fonction de votre situation professionnelle.



J'AI MOINS DE 26 ANS MISSION LOCALE SUD ISÈRE

La Mission locale s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire. Elle propose des entretiens individuels, une aide à l'orientation et aux choix professionnels, et un accompagnement dans les projets de formation. Elle offre aussi un soutien dans la recherche de contrats en alternance et la recherche d'emploi, notamment avec des ateliers collectifs de recherche d'emploi.

MISSION LOCALE SUD ISÈRE
Place Winsen Luhe / Tél. : 04 85 59 50 40

JE SUIS SANS EMPLOI DEPUIS LONGTEMPS OU JE N'AI JAMAIS OCCUPÉ D'EMPLOI (ET J'AI PLUS DE 26 ANS) MAISON DE L'EMPLOI

Un accompagnement personnalisé sur plusieurs mois, pour revenir progressivement vers l'emploi. Il comprend :

- ▶ un diagnostic pour identifier les freins qui vous empêchent de trouver un emploi et vous aider à les dépasser
- ▶ la mise en place d'un parcours professionnel
- ▶ la recherche d'un emploi et le contact avec une entreprise
- ▶ un suivi pour s'assurer que tout se passe bien.

MAISON DE L'EMPLOI
Place Winsen Luhe / Tél. : 04 85 59 50 40
mde-pontdeclaix@grenoblealpesmetropole.fr



JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI OU D'UNE FORMATION FRANCE TRAVAIL (EX PÔLE EMPLOI)

Un suivi et des informations sur les formations et les emplois disponibles

FRANCE TRAVAIL (EX PÔLE EMPLOI)
1, avenue du Maréchal Juin - Tél. : 3949
Accès libre à l'agence de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi

RYTHMES DU TAO : (TAI) CHICHE D'ESSAYER ?

La légende raconte que la pratique serait née jadis de l'observation d'un combat entre un moineau et un serpent... Ce mois-ci, l'association Les rythmes du Tao nous dit tout sur le Tai Chi !



Si les termes « arts martiaux » évoquent généralement le judo et le karaté, il en existe d'autres, un peu moins connus... qui gagneraient pourtant à l'être ! Jacqueline Azuar, professeur de Tai Chi au sein de l'association Les Rythmes du Tao depuis les années 1980, en est convaincue. « *Le Tai Chi est une discipline qui était très à la mode dans les années 1970, ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. À cause de la lenteur des mouvements, on s'imagine souvent que c'est une pratique réservée aux personnes âgées, mais elle peut apporter beaucoup à tout âge !* » En effet, la lenteur au Tai Chi n'est pas synonyme de facilité, et la pratique se révèle exigeante par bien des aspects : elle fait travailler l'équilibre, la souplesse, la coordination, la mémoire...

« *Dans le Tai Chi, il y a toujours de nouvelles choses à apprendre, continue-t-elle, c'est pour ça qu'on ne peut pas s'ennuyer. Il en existe de nombreuses variations, il peut se*

travailler seul ou à plusieurs, être lent ou rapide, il y a aussi des formes avec des éventails, avec des sabres... on peut en faire toute sa vie et continuer à découvrir des choses ! »

Au-delà de son aspect stimulant, le Tai Chi est surtout une pratique qui fait du bien au corps comme à l'esprit. « *L'aspect santé et relaxation est particulièrement important dans le Tai Chi. C'est aussi le cas avec le Qi Gong, que nous proposons également au sein de l'association. Ce sont des activités qui apportent du calme et de la concentration au quotidien. Paradoxalement, je trouve qu'elles apportent aussi de l'énergie. Quand je suis à plat, ça me redonne de la force !* » conclut Jacqueline Azuar.

Et si vous veniez découvrir cet art martial ? Les cours ont lieu les mardis et vendredis à 9h15 à l'Escale, les jeudis à 19h à l'école Jean Moulin, et les lundis à 19h et vendredi à 12h à Claix. Venez faire un cours d'essai !

► **Plus d'infos : www.rythmedutao.fr**

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Les premiers arbitrages budgétaires de l'État nous inquiètent et les effets de l'instabilité gouvernementale pèse sur notre fonctionnement. Les chiffres fallacieux livrés par les ministres de l'économie et du budget pour accabler les collectivités territoriales, laissant penser que nous sommes en grande partie responsables des dérapages budgétaires sont totalement faux.

Il est vrai que l'État depuis un certain nombre d'années considère les collectivités comme une variable d'ajustement de ses finances et de son budget. Cela a été le cas à chaque fois qu'il a voulu offrir des cadeaux fiscaux aux plus fortunés de notre pays.

Les baisses de moyens que nous avons subies ces dernières années nous étouffent alors que les transferts de charges continuent, alors qu'on nous demande d'investir toujours plus dans le service public... Pour ces raisons, nous appelons l'État à rétablir le dialogue avec les territoires, à sortir de ce climat de défiance pour avancer et à faire face aux besoins réels de nos concitoyens.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Le déficit budgétaire, conséquence d'une politique négligeant les services publics, ne doit pas être comblé au détriment des Français. Le projet de budget 2025 prévoit 487 millions d'euros en moins pour nos services publics, affectant l'entretien des écoles, des équipements de santé, et notre sûreté. Pont de Claix subira des coupes budgétaires importantes. Le groupe Agir pour Pont de Claix exprime son indignation face à ce projet de loi. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) menace les services essentiels : entretien des écoles, voirie, éclairage public, gestion des espaces verts.

De plus, la suppression de 1,5 milliard d'euros du Fonds Vert compromet les projets écologiques, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Et face à l'inflation, aucune compensation n'est prévue pour nous soutenir.

Nous appelons tous les groupes politiques à se mobiliser contre ce budget.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

Suite à une pétition, les habitants du quartier Centre Bourg ont été reçus en mairie et ont pu profiter d'une visite de leur quartier avec des élu(e)s pour faire le point sur leurs demandes concernant les problèmes de stationnement et la suppression de places (sécurisation des passages piétons), la propreté urbaine, la collecte des déchets, les incivilités (vitesse excessive, travaux de mécanique dans la rue), l'entretien de la voirie, ... Une fois de plus la mobilisation et l'action paye, et même si les problèmes ne sont pas réglés, ils ont obtenu des engagements des élu(e)s pour que toute modification ne se fasse pas sans concertation des habitants et que certaines décisions soient appliquées rapidement.

Si on analyse les sollicitations que vous nous adressez lors de nos rencontres, il apparaît clairement qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé mais que les problèmes remontés par ce collectif peuvent être étendus à l'ensemble de la ville.

Nous serons vigilant à ce que les engagements des élu(e)s s'appliquent donc à chaque quartier.

<https://sites.google.com/view/reprenonslaparole38800>



INÉDIT

SUR LE PONT #108 - NOVEMBRE 2024



DEUX FRÈRES, QUATRE FROMAGES



L'odeur des aromates et de la pâte qui cuit embaume la place de la mairie depuis plusieurs semaines : nous sommes allés rencontrer les nouveaux pizzaiolos de Pont de Claix !

Tout plaquer et aller ouvrir une pizzeria avec son frère : l'idée est tentante, mais rares sont ceux qui sautent le pas. C'est pourtant ce qu'ont fait Yvan et Lucas Ferrara, inaugurant au mois de septembre leur restaurant *Tutto Apposto* (en français : tout va bien) sur la place du 8 mai 1945.

Ancien animateur dans l'accueil collectif de mineurs, Yvan est parti se former à Saint-Raphaël pour connaître toutes les techniques des bons pizzaiolos. Il a ensuite travaillé trois ans dans la restauration avant de poser ses valises à Pont de Claix. « *Ce qui me passionne, c'est autant la cuisine que le contact avec les clients, nous confie-t-il. Je rêvais depuis plusieurs années d'ouvrir mon camion à pizza !* »

S'il a finalement renoncé aux roues pour s'installer entre quatre murs, c'est grâce à son frère et associé Lucas, entrepreneur dans le bâtiment, qui a réalisé lui-même la majeure partie des travaux d'aménagement.

Pizzas, salades, foccacias, c'est avec bonheur que les talentueux frères Ferrara et leur équipe partagent leurs meilleures créations avec les gourmets pontois.

« *C'était important pour nous de proposer de la cuisine italienne, car si on a tous les deux grandi en France, nos grands-parents sont originaires d'Italie du sud. C'était une façon de faire un clin d'œil à notre histoire familiale* » conclut-il.

L'équipe fait aujourd'hui honneur à cet héritage en proposant tous les grands classiques de la pizza, sur base tomate ou crème. Elle dévoile aussi ses talents créatifs par des pizzas dont elle a le secret, comme la surprenante Pistacchio avec son pesto de pistache ou l'intrigante Tartufata et sa crème balsamique à la truffe...

Pour goûter par vous-même ces étonnantes créations, ça se passe au 16 place du 8 mai 1945, du lundi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 22h. Buon appetito !



13



Directeur de publication Christophe Ferrari Conception, réalisation, photos Service communication - F. Albe, M. Debaeq,
A. Lascauertes, O. Latour, N. Llado Crédits iconographiques Association Rythmes du Tao (p.13)
Impression 5800 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1371

